



# le point

Bulletin du **PARTI SOCIALISTE NEUCHÂTELOIS**

**JUIN 2026**

Grève féministe 2026	3
Nouvelle présidence	4-5
Initiative Culture	6



**363**





## L'ÉGALITÉ EN ACTE

Camarades, une page se tourne pour notre parti. Après plus de cinq ans à la présidence du PSN, Romain Dubois change de casquette pour prendre la présidence du Grand Conseil. Il laisse derrière lui un bilan exemplaire, marqué par des victoires importantes – historiques –, des avancées concrètes et un engagement constant au service de nos valeurs. Je profite encore de l'occasion que me donne cet édito pour le remercier sincèrement pour le travail accompli.

Une nouvelle page est aujourd'hui à écrire. L'élection d'une coprésidence composée de Marinette Matthey et Emil Margot annonce un nouveau départ. Dans un contexte politique souvent marqué par l'individualisation du pouvoir et les divisions, le choix d'une coprésidence montre une autre vision de l'engagement politique : celle du partage des responsabilités et de l'intelligence collective. Une femme et un homme à la tête du parti. Une complémentarité qui met en acte des valeurs qui nous sont chères, au-delà des paroles.

Cette évolution intervient à un moment où les inégalités augmentent dans notre société et où l'actualité internationale nous rappelle chaque jour l'importance d'une gauche forte, engagée et unie. Le backlash conservateur est bien là, le coût de la vie continue d'augmenter, les inquiétudes liées au logement, à la santé ou encore au climat sont toujours très présentes.

Face à ces enjeux, nous devons porter des solutions ambitieuses, visionnaires et solidaires. Le socialisme n'a jamais été aussi nécessaire. Tout comme notre conviction profonde qu'ensemble on va plus loin. Car, camarades, nous sommes la force de notre parti, nous donnons corps à nos valeurs. Gageons que la nouvelle présidence saura guider nos actions et s'investir pleinement.

Deux têtes valent parfois mieux qu'une, surtout lorsqu'elles avancent côte à côte pour relever les mêmes défis. Vive Marinette et Emil !

**Fabienne Robert-Nicoud**  
vice-présidente du Parti socialiste neuchâtelois

## Un **TOUR DE CHAUFFE** nécessaire avant le grand **RENDEZ-VOUS de 2027!**

Ces derniers temps, le 14 juin est beaucoup mentionné comme étant la date à laquelle la population suisse devra décider de son avenir, avec le vote sur l'initiative du chaos de l'UDC. Cette mobilisation est importante, tant l'attaque contre nos valeurs fondamentales et contre les droits de toutes et tous les travailleuses et travailleurs représente un enjeu majeur.

Cependant, cette actualité centrale a un peu éclipsé le fait que le 14 juin 2026, à l'instar de tous les 14 juin, c'est aussi le jour de la grève féministe.

Ne nous y trompons pas : les combats et revendications portés lors de cette journée ne sont pas l'affaire d'une seule date dans l'année, mais bien l'objet d'une lutte constante que nous, les collectifs féministes, syndicats, partis de gauche et mouvements progressistes, avons en tête à chaque instant. La date du 14 juin est l'occasion de remettre ces thématiques en lumière, de mesurer le chemin parcouru et celui qu'il nous reste à parcourir. Cette année, elle va surtout marquer le compte à rebours de la grève féministe 2027, qui est déjà annoncée comme un des grands événements de mobilisation de l'an prochain.

Au cœur des préoccupations : la situation du travail de care. Une actualité particulièrement prégnante à l'heure où le parlement détricote complètement la version, déjà insuffisante, proposée par le Conseil fédéral avec la nouvelle loi sur les conditions de travail dans le domaine des soins infirmiers. Mais une actualité qui touche aussi le « care » de manière générale, à savoir toute l'activité non rémunérée de soins aux proches, dont les femmes sont encore responsables en première ligne.

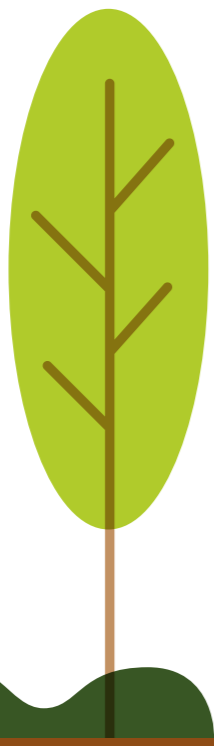
Autre combat qui reste au centre de notre attention : l'égalité salariale. Après le rapport émis en 2025 par l'office fédéral de la justice, qui démontre que plus de la moitié des entreprises ne remplissent pas le peu d'obligations figurant dans la loi sur l'égalité, il est plus important que jamais de se mobiliser pour réclamer une loi définissant de vraies contraintes.



Photo de Claudio Schwarz sur Unsplash.com

Enfin, pour ne citer que ces trois axes, n'oublions pas la question des violences sexistes et sexuelles, que ce soit dans la sphère privée, l'espace public ou sur le lieu de travail. Une véritable préoccupation sur laquelle nous avançons mais pour laquelle il reste encore du chemin à faire.

Ces combats seront au centre des mobilisations 2027 et en 2026 : on se prépare et on prend de l'élan.



### VOTATIONS DU 14 JUIN

Les articles sur les objets soumis au vote ont été publiés dans l'édition précédente du *Point* et sont à retrouver sur notre site internet [psn.ch](http://psn.ch).

### 13 JUIN

Rendez-vous donc le 13 juin (eh oui, on transgresse, car le 14 est un dimanche) au départ de la gare de Neuchâtel, dès 14 h, pour une manifestation de lancement de cette année féministe !



**Silvia Locatelli**  
membre du comité cantonal

## Un MANDAT, CINQ OBJECTIFS

Chères et chers camarades, vous nous avez porté-es par acclamation à la coprésidence du PSN pour les deux ans à venir, lors du congrès statutaire de Travers le 9 mai dernier, qui restera spécialement inscrit dans nos mémoires. Nous vous remercions pour votre confiance et nous nous sommes d'ores et déjà mis au travail !

Succéder à Romain est à la fois une chance et un défi. Une chance parce qu'il nous laisse un parti en bon état de marche et un défi parce que la pérennisation de cet état de choses nous incombe largement désormais. Nous sommes persuadé-es que cette dynamique positive du parti résulte d'une stratégie et d'un positionnement qui ont su rester clairs et fortement ancrés dans nos valeurs fondamentales de gauche. Nous, socialistes, faisons de la politique pour défendre une vision de la société plus juste socialement et fiscalement. Nous croyons à la possibilité d'une société plus égalitaire et continuons de dénoncer un capitalisme socialement et écologiquement désastreux.

Romain incarnait le parti avec le visage de la jeunesse, des yeux pétillants, un sourire chaleureux et une parole vraie et engagée. Vous avez maintenant devant vous deux visages ouverts, quatre yeux et deux sourires qui incarnent deux âges de la vie où l'on est réputé avoir du temps : celui des études et celui de la retraite !

Pour la première fois de son histoire, le PSN s'est doté d'une coprésidence et cela nous oblige. Nous pensons que ce format permettra de nous répartir les tâches selon nos compétences et nos intérêts, mais aussi d'incarner à deux une fonction, grâce au téléphone rouge jamais éteint entre nous. Avec la vice-présidence, nous sommes désormais quatre camarades sur la plateforme présidentielle du PSN, montrant l'importance du collectif au sein de notre parti.

Nous sommes à un moment de notre parcours politique où nous avons la capacité mais surtout la motivation nécessaire pour nous mettre à disposition du PSN, dans le contexte de la montée des extrêmes-droites, empreintes de xénophobie, de racisme et de violence, qui n'hésitent pas à piétiner le droit international et les valeurs démocratiques. Nous sommes



Photo N. Jucker

convaincu-es que le canton de Neuchâtel montre qu'il est possible d'avoir une majorité de gauche au milieu d'un océan de gouvernements de droite. Et nous devons continuer de le démontrer.

Pour ce faire, nous avons dégagé 5 objectifs sur lesquels nous désirons travailler.

Le premier est une évidence : il s'agit de tout mettre en œuvre pour maintenir et assurer un PSN fort dans les instances cantonales et fédérales. Notre parti est actuellement très bien placé au sein du Grand Conseil et des chambres fédérales, avec des résultats historiques lors des élections précédentes : l'élection de Martine Docourt et Baptiste Hurni à Berne en 2023, de Florence Nater et Frédéric Mairy, au premier tour, au Conseil d'État en 2025 et, last but not least, le meilleur résultat PSN au Grand Conseil depuis 1953, avec un gain de six sièges. Nous avons cette tâche collective d'essayer de maintenir et d'augmenter la présence des socialistes dans ces différentes instances pour défendre, mettre en œuvre et développer notre vision politique. La belle santé de notre parti, la pertinence de nos thématiques, notre ligne claire et la qualité des candidatures de nos camarades expliquent ces

réussites. Nous tâcherons d'être à la hauteur des résultats précédents et sommes extrêmement motivé-es à travailler pour ce faire à vos côtés, en commençant par les élections fédérales de 2027.

La gauche gagne quand elle est unie et la maintenir ainsi est également pour nous une priorité. Avec nos ami-es populistes et Vert-es, nos avis peuvent parfois diverger ; nous n'en restons pas moins convaincu-es qu'il faut maintenir cette union gagnante autant que possible, au-delà des rares frictions qu'elle peut parfois engendrer. Que ce soit pour des votations ou des élections, les campagnes communes passées ont démontré qu'elles fonctionnent et que nous arrivons à défendre efficacement les valeurs qui nous sont communes.

Le troisième objectif que nous serions ravi-es de pouvoir mettre en œuvre est d'augmenter le nombre de membres du PSN, dans la continuité des réflexions initiées récemment. Nous sommes persuadé-es que nos thématiques et la qualité du travail des sections aux quatre coins du canton peuvent permettre d'augmenter le nombre de camarades. Plus il y a de camarades présent-es à nos congrès, sur nos stands, sur les listes, pour tracter, pour assister aux différents événements qu'il organise, plus le parti est dynamique et les idées nombreuses. Nous sommes dès lors ouvert-es à toutes vos propositions en la matière, dans l'esprit du processus participatif actuel que nous désirons poursuivre.

Notre quatrième objectif consiste à tenter de renforcer quelque peu le lien entre le PSN et le PS Suisse. Dans notre système fédéral, la distance entre les niveaux fédéral et cantonal est parfois bien grande. Traditionnellement, c'est au PS Suisse que revient le lead pour lancer les grandes thématiques de la gauche. La défense des ouvriers et ouvrières salariées, l'internationalisme, l'État social, l'égalité homme-femme... Ces idées, présentes dès les débuts du socialisme, continuent de nous animer. Si le niveau cantonal a également nombre de prérogatives, nous pensons qu'il est possible d'allier parfois les thématiques locales aux grandes idées fédérales, en débattant de certains papiers de position du PSS et en proposant le cas échéant des positions neuchâteloises en congrès.

Finalement, notre cinquième objectif est de continuer à renforcer la présence des femmes dans les instances du parti. Aujourd'hui, les femmes sont de plus en plus présentes dans toutes les sphères d'activité de la société. Cependant, nous vivons encore dans des structures patriarcales qui, si elles n'apparaissent plus au grand jour, continuent de s'exercer à bas bruit, parfois de manière inconsciente. Suis-je légitime ? Vais-je y arriver ? N'y a-t-il pas quelqu'un de mieux placé que moi pour exercer cette responsabilité ? Les femmes se posent plus souvent ces questions que les hommes. Nous sommes donc convaincu-es qu'il faut continuer à prêter attention à une représentation égalitaire dans les instances du PSN, afin d'assurer un parti et une relève paritaires.

Voici les quelques mots introductifs que nous souhaitons vous transmettre en ce début de mandat. Nous sommes évidemment convaincu-es qu'une présidence n'est rien seule, ce pourquoi nous restons humbles. Nous désirons travailler avec toutes les instances de notre parti pour tenter de mettre en place ces objectifs et pour maintenir le PSN sur sa belle lancée actuelle. Nous restons bien entendu à votre disposition pour échanger sur nos idées ou sur tout autre sujet si vous le désirez, le parti est petit, vous pouvez facilement nous contacter !

Ernst Bloch a dit que l'histoire consiste à se souvenir de ce qui nous reste à faire, alors souvenons-nous de nos valeurs et au travail !



**Emil Margot**  
coprésident du Parti socialiste  
neuchâtelois



**Marinette Matthey**  
coprésidente du Parti socialiste  
neuchâtelois



## Une belle **VICTOIRE** qui augure d'une suite **PROMETTEUSE**

Après le vote du contre-projet à l'initiative « 1% pour la culture », retour sur le parcours qui a permis ce résultat qui fera date.

Lors des états généraux de la culture, tenus par les actrices culturelles de la région en 2018, la revendication que l'État dédie 1% de son budget à la culture avait été formulée. L'enjeu de l'intrigue était posé.

Deux ans plus tard, alors en pleine pandémie, en réaction à une première nouvelle mouture de la loi sur la culture, une initiative était lancée. La trame se précisait.

Rebondissement : à peine la récolte commencée qu'elle était suspendue à cause des mesures sanitaires. Elle n'a pu reprendre que des mois plus tard.

À l'été 2021, l'initiative est déposée. Mais le nœud dramatique tarde à advenir : l'initiative erre de longs mois dans les couloirs du Château, l'alors ministre de la culture Alain Ribaux n'étant visiblement guère pressé de répondre à la revendication des milieux culturels. Entre avis de droit, changement d'attribution de commission et autres manœuvres dilatoires, ça n'est qu'en décembre 2024 qu'elle peut enfin être traitée par la commission d'encouragement des activités culturelles du Grand Conseil.

Une fois dans les mains de la députation, les choses s'accélérent, à cheval sur deux législatures. Le changement de majorité agira-t-il comme un deus ex machina ? On peut le croire, la commission décidant d'opposer un contre-projet à l'initiative. Profitant du changement à la tête du département, qui instaure une nouvelle dynamique après douze ans de sclérose, elle élabore un premier jet prometteur.

Du côté des actrices culturelles, la volonté de compromis de la commission est entendue. Même si le montant annoncé est bien plus faible que celui visé (2,9 millions contre au moins 12 millions), dans un coup de théâtre, il est décidé de ne pas barguigner sur le montant. Par contre, le crédit cadre proposé ayant une fin, le comité d'initiative souhaite des garanties quant à la pérennité de l'augmentation du budget.

Cette demande, légitime car personne ne pouvait imaginer devoir tout reprendre à zéro après cinq ans, a été entendue et un accord a pu être trouvé. Le Conseil d'État s'engage ainsi à maintenir le montant et adressera un rapport au parlement un an avant la fin du crédit.

Le rapport adopté à l'unanimité de la commission moins une abstention a trouvé grâce aux yeux de l'exécutif, qui l'a soutenu. L'alignement de planètes initiants-commission-gouvernement devait encore se confirmer en plénum, le contre-projet nécessitant une majorité qualifiée de 60 votes. Le dénouement semble proche.

Au moment du décompte, ce sont pas moins de 76 suffrages qui ont entériné le contre-projet, concluant positivement un combat commencé presque huit ans plus tôt.

Le vote est historique, en ce sens qu'il reconnaît la précarité du milieu culturel et la responsabilité de l'État face à cette situation. Une première. De même, l'adoption du contre-projet constitue une augmentation sans précédent du budget de la culture, dont le subventionnement avait stagné durant deux décennies.

Si la gauche – notre parti en tête – a œuvré activement à ce résultat et lutté de longue date pour une telle augmentation, il est un fait marquant que le vote final a rassemblé beaucoup de voix à droite, de l'entier des V'L aux deux tiers des PLR en passant même par un oui à l'UDC.

De quoi formuler l'hypothèse que le clivage observé par le passé tenait pour beaucoup au blocage d'un ministre, parti depuis voguer sur d'autres flots.

Et cette concorde nouvelle sera fort utile à l'avenir car il reste encore quelques actes à jouer pour concrétiser cette belle victoire, afin qu'elle se traduise par une politique culturelle responsable et à la hauteur des enjeux. Loin de la fin de la pièce, gageons que c'est sur son prologue que le rideau vient de tomber. La suite reste à écrire et plus il y aura de plumes, mieux l'histoire s'en portera.



**Matthieu Béguelin**  
président de la commission  
Culture du PSN

## **VIVRE,** **DÉVELOPPER** et **INNOVER**

Le 19 mai, le Grand Conseil neuchâtelois a pris acte du Programme de législature 2026-2029 du Conseil d'État.

Si le programme de législature du Conseil d'État suscite rarement l'engouement du parlement, l'exercice de son élaboration revêt plusieurs mérites. Tout d'abord celui de souder l'équipe gouvernementale derrière une vision et des objectifs. Celui en outre d'inscrire l'action publique dans une perspective de développement économique et social durable, dans l'intérêt du territoire et de ses habitant-es.

En matière de politique sociale, ce programme n'est pas dénué d'ambitions. Préserver, voire renforcer, la solidarité, qui se traduit notamment au travers des prestations sociales sous condition de ressources, dont l'accès, par exemple aux subsides LAMal ou aux bourses d'études, a été amélioré durant la précédente législature, représente un véritable défi. Ce d'autant dans un contexte économique et financier difficile. Mais l'action économique et sociale, c'est aussi celle qui s'inscrit en amont, par exemple en ouvrant le champ des possibles en matière de reconversion professionnelle, pour répondre aux défis des travailleurs et travailleuses d'aujourd'hui mais aussi aux besoins de compétences des acteurs économiques, ou encore en développant une stratégie cantonale de politique des familles. Favorable aux réalités des individus et aux besoins de l'économie.

Ces ambitions n'en omettent pas d'autres s'agissant de la volonté affirmée du Conseil d'État de renforcer la prévention et la lutte contre les violences domestiques.

La réalisation de ces ambitions nécessitera du travail, de la créativité mais aussi une bonne dose de compromis, au gouvernement et au parlement. En d'autres termes, notre principal défi commun est de ne pas opposer les mondes, mais de les relier.



**Florence Nater**  
conseillère d'État

Que retenir du programme de législature sous l'angle, forcément sélectif, du département de la santé, de la jeunesse et des sports ?

Que la création d'un réseau de soins intégrés accessible à toutes et tous est confirmée dans son intention. Une première séance a réuni en mai de très nombreux acteurs du domaine de la santé, publics et privés, pour lancer ce programme ambitieux.

Que le sport reste considéré comme un « moteur de lien social, de proximité et d'identité partagée ». Découlant du concept cantonal du sport, le plan d'action sera prochainement finalisé et concrétisera le soutien au sport dans ses multiples dimensions.

Que la digitalisation des prestations se poursuit et qu'elle demande d'intégrer plus fortement qu'auparavant une approche éthique, compte tenu des potentialités et des risques de l'IA.

Que le dispositif de protection de l'enfance doit être repensé au terme d'une analyse d'ensemble, plaçant le jeune au cœur des réflexions.

Que les investissements doivent demeurer à un degré élevé, notamment pour l'assainissement des bâtiments de l'État et l'évolution de son parc immobilier, en soutien – entre autres bonnes raisons – à l'économie régionale.



**Frédéric Mairy**  
conseiller d'État

## BRÈVES du GRAND CONSEIL – avril et mai

En plus du contre-projet à l'initiative « 1% pour la culture », le Grand Conseil s'est penché lors des sessions d'avril et de mai sur plusieurs sujets dont voici quelques reflets choisis !

### Programme de législature : soutien et priorités socialistes

Le groupe socialiste salue les orientations du programme de législature du Conseil d'État en matière de développement de prestations pour la population. Nous avons profité de ce débat pour rappeler nos propres priorités, à savoir améliorer le pouvoir d'achat des classes moyennes et populaires, accélérer drastiquement la transition écologique et lutter contre tous les rapports de domination et de violence au sein de notre société. Quant aux difficultés financières annoncées, nous appelons à prendre quelque peu de recul sur la question. En effet, le précédent programme de législature (2022-2025) annonçait un déficit cumulé de 160 millions pour l'État, alors que c'est finalement un bénéfice de plus de 250 millions qui a été constaté sur les mêmes années. Débat à suivre dans le cadre des prochains budgets...

### Intégration et cohésion multiculturelle, pour aller encore plus loin !

47% de la population du canton de Neuchâtel est de nationalité étrangère (plus précisément : 27% uniquement étrangère et 20% binationale). C'est notamment ce que l'on apprend dans le rapport du Conseil d'État dressant le bilan des politiques menées en matière de cohésion multiculturelle. On y lit surtout les nombreuses mesures prises par l'État dans la continuité de la tradition d'ouverture et de diversité de notre canton. Notre groupe a rappelé son engagement de tout temps sur cette thématique et sa volonté d'aller encore plus loin, par exemple en matière de lutte contre les discriminations à l'embauche et de participation politique.



**Antoine de Montmollin**  
président du groupe

### Énergie : moins de déductions fiscales et plus de subventions

Vaste et long débat en mai lors duquel se sont affrontées deux visions des aides à l'assainissement énergétique des bâtiments : déductions fiscales ou subventions ? Notre groupe s'est engagé pour la deuxième option, fidèle à la logique suivante : les déductions profitent essentiellement aux plus hauts revenus, contribuant ainsi à augmenter les inégalités économiques. La motion acceptée par le Grand Conseil demande donc au Conseil d'État de remplacer autant que possible les déductions fiscales par des subventions.

### Une occasion manquée d'aider les parents et de lutter pour l'égalité

À l'initiative du PS, la gauche unie a déposé un postulat visant à faire évoluer les cours de préparation à la parentalité proposés à celles et ceux qui le souhaitent afin d'inclure différents enjeux liés à l'arrivée d'un enfant : répartition des tâches domestiques, épuisement parental, intimité du couple, égalité. La gauche n'a toutefois finalement pas été si unie sur ce coup : quelques abstentions chez nos alliés ont fait pencher la balance du mauvais côté au moment du vote...

### Réforme de la loi sur la justice : fin heureuse d'un marathon législatif

Après plus de cinq ans de travail législatif et 30 séances de la commission concernée en étroite collaboration avec des représentant-es des autorités judiciaires, le Grand Conseil a adopté une nouvelle loi sur la justice. Si les modifications ne sont pas spectaculaires pour le grand public, elles n'en sont pas moins nécessaires : professionnalisation du processus de sélection des magistrat-es, clarification des missions des différents organes, renforcement de l'indépendance et du rôle de l'organe de surveillance.



## S'appropriier l'IA

**Ouvrir la fenêtre du Château permet aussi de regarder au loin. Coup d'œil sur les enjeux liés à l'intelligence artificielle et à la création d'une cellule dédiée au sein du service cantonal de statistique.**

Fin 2025, le Canton de Neuchâtel se dotait d'une cellule « science des données & intelligence artificielle », relevant du service de statistique. Comptant deux postes, cette entité vise à encadrer les pratiques au sein de l'administration, analyser les demandes spécifiques des services, servir de centre de compétences, le tout en affirmant la primauté des capacités humaines face à une IA qui, pour rappel, n'a rien d'intelligent, ni d'artificiel.

« Tant qu'elle cherchera à imiter et à remplacer les capacités humaines par des performances computationnelles, la soi-disant "intelligence artificielle" ne pourra conduire qu'à la bêtise généralisée », écrit la philosophe Anne Alombert dans un essai<sup>1</sup> relatif aux dangers de l'IA et à ses potentialités.

Côté dangers, limitons-nous à ceux touchant la nature humaine. Une étude du Massachusetts Institute of Technology, citée par A. Alombert, a comparé des groupes rédigeant un texte avec ou sans ChatGPT : « [Celui] travaillant avec ChatGPT voit son amplitude cognitive totale réduite de près de 55% et certaines zones cérébrales ne sont plus activées. » À terme, l'IA serait ainsi capable de « déposséder les individus de leur capacité à symboliser », soit à « partager avec d'autres » et à « se relier ».

Reprenant les mots du philosophe Gilbert Simondon, A. Alombert relève cependant que « notre civilisation n'est pas "trop technicienne" ; elle est "mal technicienne" », d'où la nécessité d'une prise en main de l'IA par les pouvoirs publics. Analysant l'IA au prisme de l'organisation du travail, le sociologue Juan Carbonell estime lui aussi que « le problème n'est ni éthique, ni même technologique, il est politique. On ne devrait pas (seulement) se demander : l'industrie de l'IA doit-elle être moralisée ou régulée ? Mais : certaines technologies doivent-elles tout simplement être développées ou déployées ? Et comment en décider démocratiquement ? »<sup>2</sup>.



« Face aux impérialismes technologiques, écrit encore A. Alombert, l'Union européenne et les pays signataires de la Charte de Paris ont tout intérêt (...) à affirmer que des États de droit numérique sont encore possibles. » La tâche est essentielle, d'autant que l'IA ne fait que s'inscrire dans la continuité d'une (r)évolution numérique permanente. Le philosophe Jean-Marie Schaeffer<sup>3</sup> estime ainsi que « le Web a de plus en plus tendance à devenir la *lingua franca* de la communication humaine individuelle et collective et, de ce fait, ses mythologies bouleversent de fond en comble non seulement les processus de validation des informations, la formation des croyances, le mode d'adhésion aux valeurs, mais la dynamique même de la formation et de la cristallisation des identités humaines. »

La création de la « cellule SD&IA » s'inscrit pleinement dans cette volonté de réappropriation. Si le déploiement de son action est fortement attendu<sup>4</sup>, il n'empêchera toutefois pas l'engagement individuel de chaque citoyen-ne. Lequel passe par un devoir d'information et d'usage d'outils plus respectueux que d'autres<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Anne Alombert, *De la bêtise artificielle*, Allia, 2025.

<sup>2</sup> Juan Sebastián Carbonell, *Un taylorisme augmenté*, Amsterdam, 2025.

<sup>3</sup> Jean-Marie Schaeffer, *Mythologies Web*, Gallimard/Tracts, 2025.

<sup>4</sup> Postulat 25.172 de la commission de gestion et d'évaluation, « Comment intégrer et cadrer l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans les travaux des député-e-s et de l'administration cantonale ».

<sup>5</sup> En matière d'assistants IA, les solutions proposées par les entreprises suisses Infomaniak (Euria) et Proton (Lumo) sont à privilégier si un recours à l'IA est vraiment nécessaire.



**Frédéric Mairy**  
conseiller d'État

# «... ON Y VA ET ON Y ARRIVERA»

Un recueil d'articles  
publiés par E.-Paul  
Graber

E.-Paul Graber (1875-1956) est un homme politique socialiste et un journaliste qui a notamment siégé de 1912 à 1943 au Conseil national, qu'il a présidé en 1929-1930. De 1903 à 1956, il a publié près de 7 000 articles dans les quotidiens socialistes de Suisse romande *La Sentinelle* et *Le Peuple*. Il y traite de sujets qui aujourd'hui comme hier font l'actualité: les injustices sociales, la condition des travailleuses et des travailleurs, les inégalités entre les femmes et les hommes, la montée des populismes, la xénophobie, l'antisémitisme, le pacifisme et le budget militaire. C'est ainsi toute l'histoire de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle qui défile sous sa plume aiguisée.

Ce livre reproduit en version intégrale une centaine d'articles répartis en dix chapitres et accompagnés d'un appareil de notes qui renseignent sur les personnes et les événements dont traite l'auteur. Il intéressera non seulement les militants et militantes politiques mais aussi les amateurs et amatrices d'histoire ainsi que les nostalgiques des grandes joutes journalistiques d'antan.

Pour les socialistes neuchâtelois, cette anthologie revêt une signification particulière. En effet, Paul Graber fut durant de nombreuses années le leader du parti, admiré autant que craint, vainqueur notamment des élections communales de 1912 à La Chaux-de-Fonds<sup>1</sup>.

C'est lui qui reçut en mars 1917 au Cercle ouvrier de La Chaux-de-Fonds Lénine en personne, dont il dresse un portrait inoubliable dans un article du 6 septembre 1918.

Cette même année 1917, il est condamné pour insulte à l'armée parce qu'il a dénoncé dans son journal les mauvais traitements infligés à un simple trouffion. Emprisonné à la Promenade, il est « libéré » par ses camarades au son de la fanfare *La Persévérante*. Le Conseil d'État fait alors appel à l'armée, qui dépêche 5 000 troupiers dans la Métropole horlogère. On lira avec amusement la lettre ouverte de Graber au lieutenant-colonel de Haller publiée le 22 mai 1917, alors que les soldats le cherchaient en vain dans toute la ville.

Cinq fois candidat au Conseil d'État, Graber ne fut jamais élu, en raison du mode de scrutin majoritaire. Membre du Comité d'Olten qui organisa la grève générale de 1918, il a également assumé la fonction de secrétaire de langue française du PSS durant vingt ans.

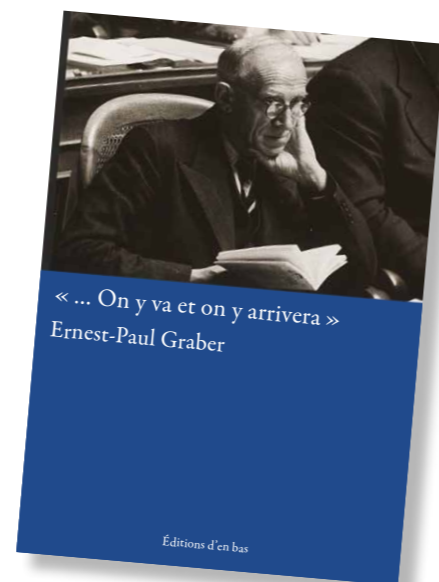
Pendant la Seconde Guerre mondiale, il dénonce avec courage les exactions des nazis dans les pays occupés par la Wehrmacht, par exemple la rafle du Vél' d'Hiv à Paris en juillet 1942.

Écrits dans le style alerte d'une presse combative et de gauche, plusieurs articles font revivre l'histoire politique neuchâteloise au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, qui fut loin d'être un long fleuve tranquille.

Des illustrations de première main, telles que des caricatures dessinées par Graber pour illustrer ses articles et de nombreuses photos, enrichissent l'ouvrage élaboré par une équipe de 24 personnes. Avec, en prime, quelques affiches anti-Graber éditées par les partis bourgeois, qui le haïssaient autant qu'ils le craignaient.

**Raymond Spira**  
membre du comité éditorial

<sup>1</sup> *La Chaux-de-Fonds 1912-2012. Histoires d'une ville de gauche.* Alphil, Neuchâtel, 2012.



Les Éditions d'en bas nous donnent la possibilité d'acquérir en avant-première cet ouvrage et de le recevoir à domicile en Suisse avant sa sortie en librairie au prix de 30 francs l'exemplaire, port offert.

Il vous suffit de communiquer votre commande par courriel à [contact@enbas.ch](mailto:contact@enbas.ch) en indiquant le nombre d'exemplaires désirés et votre adresse postale.

# JOHN CLERC 1942-2026



John Clerc est décédé le 8 mai dernier. Son nom ne dit probablement rien pour la majorité de nos militantes et militants. Ce fut pourtant l'une des grandes personnalités de notre parti dans les années septante du siècle passé. Il faisait partie de cette génération de politiciens aujourd'hui octogénaires qui s'éteint peu à peu.

Il avait adhéré au PSN en juin 1964 et fut élu député au Grand Conseil pour la première fois en mai 1969. C'est là que nous avons fait connaissance. Il avait ses idées et ses convictions, dont il était difficile de le faire changer quand elles ne correspondaient pas aux décisions du groupe des députés. Ce qui donnait lieu parfois à des discussions musclées et n'était pas toujours commode pour le président du groupe des députés, comme il put en faire lui-même l'expérience lorsqu'il occupa cette fonction de 1973 à 1974.

Secrétaire cantonal du parti de 1971 à 1973, on lui doit notamment la création, en 1971, de notre bulletin *Le Point* pour succéder à la défunte *Sentinelle*. C'est lui aussi qui fut la cheville ouvrière du recueil d'articles de René Meylan publié en 1974 sous le titre *Sentinelle toujours vivante*.

À la suite de sa nomination au service de documentation du Parlement fédéral, John Clerc a quitté le canton de Neuchâtel pour celui de Fribourg. Fidèle à son engagement socialiste, il a siégé au sein du Conseil général de la capitale cantonale, qu'il a présidé de 1983 à 1984. Il fut également député au Grand Conseil fribourgeois de 1986 à 1991.

À Berne, il devient collaborateur personnel du conseiller fédéral socialiste neuchâtelois Pierre Aubert, chef du Département des affaires étrangères. De 1992 à 2007, il occupe la fonction de secrétaire général adjoint de l'Assemblée fédérale.

Très actif dans la promotion des relations franco-suisse, il s'était vu remettre en 2012 les insignes d'officier de l'Ordre national du Mérite en témoignage de reconnaissance de la République française.



Doté d'une mémoire d'éléphant, John Clerc était capable de citer des noms, des lieux, des dates qui restituait les événements avec une précision impressionnante. Relisez par exemple son hommage à Heidi Deneyts dans *Le Point* de février 2015. Tout est dit, avec simplicité et concision, dans l'énoncé des faits et des souvenirs de ce dernier adieu à l'ancienne présidente du PSN et conseillère nationale.

Mais John n'appréciait pas les pleurnicheries et les fausses afflictions qui, trop souvent, tiennent lieu d'hommage funèbre. C'est pourquoi, sans cacher la tristesse que je ressens en évoquant la mémoire de ce vieil ami avec lequel je passais des heures à converser sur les affaires de notre pays et du monde, je lui dédie ces vers de Georges Moustaki qui résumait à leur façon ce que furent les espérances de notre jeunesse militante :

*Nous voulions changer le cours de l'histoire  
Nous voulions toute la mer à boire  
Nous voulions des châteaux en Espagne  
Nous voulions rapprocher les montagnes  
Nous voulions des aurores nouvelles  
Nous voulions renaître avec elles*

**Raymond Spira**



Le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) s'engage dans les débats importants et aide à trouver des solutions innovantes, sociales et respectueuses de l'être humain et de l'environnement. Il apporte de nouvelles idées et participe à construire l'avenir.

# AGENDA

Vous souhaitez adhérer au **PARTI SOCIALISTE NEUCHÂTELOIS** ou recevoir **LE POINT**?

Contactez-nous :

Éditeur

**Parti socialiste neuchâtelois**

Avenue de la Gare 3 – 2000 Neuchâtel

032 721 11 80

secretariat@psn.ch

www.psn.ch

### Impressum

Bulletin adressé aux abonné-es et entités intéressées aux activités du PSN

Rédaction en chef - Raphaël Girardin

Graphisme et illustration - Nathan Jucker

Relecture - Johanne Lebel Calame

Impression - Imprimerie de l'Ouest SA

Parution 5 fois par an | Abonnement annuel - 30 francs

Abonnement de soutien - 50 francs

IBAN : CH92 0900 0000 2000 3004 7

<b>13</b> juin	<b>Grève féministe</b> 14 h Manifestation au départ de la gare de Neuchâtel
<b>14</b> juin	<b>Votations fédérales et cantonale</b>
<b>18</b> juin	<b>Séance de préparation Grand Conseil</b>
<b>24</b> juin	<b>Commission Économie-Emploi-Fiscalité</b>
<b>25</b> juin	<b>Séance de préparation Grand Conseil</b>
<b>20</b> août	<b>Séance de préparation Grand Conseil</b>
<b>21</b> août	<b>Congrès cantonal</b>
➤ Votre agenda en ligne sur <a href="http://www.psn.ch">www.psn.ch</a>	

